

# Scotchcal™ Série 30

## Film de découpe

<b>Description</b>	Film vinyle calandré monomère teinté masse pour application en intérieur sur surface planes.
<b>Produits concernés</b>	Série 30                      Blanc et couleurs
<b>Durabilité</b>	L'espérance de vie du produit utilisé dans des conditions standards est communément estimée à 2 ans tout en gardant un aspect esthétique acceptable. La durabilité du produit dépendra du choix et de la préparation du support, des conditions d'exposition et de l'entretien des marquages.

### Caractéristiques

Caractéristique	Description	
Film	Vinyle 70 µm blanc ou transparent	
Epaisseur (film et adhésif)	90 à 110 µm	
Liner	Papier 120 g/m <sup>2</sup>	
Adhésif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensible à la pression</li> <li>• Transparent</li> <li>• Permanent</li> <li>• Acrylique à base eau</li> </ul>	
Surface d'application	Plane	
Substrats d'application	Verre, aluminium, acier peint, acrylique (à valider par essais préalables)	
Température d'application (air ambiant et substrat)	10°C à 30°C	
Résistance en température	- 40°C à + 80°C	
Résistance chimique	Résiste aux produits acides, alcalins et salins.	
Stabilité dimensionnelle (FTM 14)	≤ 0,6 mm	
Adhésion (FTM 1) : 24h après application	<b>Support</b>	<b>Unité métrique (N/25mm)</b>
	Acier inoxydable	<10

**Remarque** : ISO se réfère aux standards de l'Organisation Internationale de Standards. FTM (Méthode de Test Finat) se réfère aux méthodes de tests listées par Finat, l'Association Européenne des Fabricants d'Adhésifs

Toutes ces valeurs sont données à titre indicatif pour un film vierge non imprimé et ne doivent pas être utilisées comme spécifications.

Toute demande concernant l'établissement d'une spécification doit être

Limites d'utilisation

**Les applications suivantes ne sont pas recommandées :**

**Graphismes appliqués sur :**

- Substrats qui n'ont pas une surface propre et lisse ou qui ont une faible cohésion de surface
- Surfaces non planes
- Surfaces extérieures comme véhicules
- Graphismes existants devant rester intacts
- Substrats flexibles ou bâches
- Un autre film vinyle, y compris s'il est appliqué sur lui-même.
- Des surfaces exposées au soleil
- Des surfaces exposées à des projections ou vapeurs d'hydrocarbures comme les pompes à essence ou les citernes.

L'impression en sérigraphie n'est pas recommandée.

**Graphismes utilisés pour le marché de l'automobile première monte :**

Contactez le service 3M Automobile.

## Mise en œuvre

### 1. Transformation

Découpe assistée  
par ordinateur

Il est nécessaire d'utiliser un même rouleau de film ou le même numéro de lot pour la réalisation d'un panneau ou d'un logo en plusieurs morceaux afin de s'assurer d'un assortiment identique de couleurs.

Un réglage de la tête de découpe sera nécessaire. Nous recommandons aux utilisateurs d'effectuer leurs propres tests d'évaluation, les limites pouvant varier suivant les équipements.

Les facteurs suivants peuvent influencer sur la qualité et la capacité de découpe:

1. Lame de découpe bien aiguisée (avec une lame émoussée, le bord du film découpé a un aspect en dents de scie)
2. Pression de la lame :
  - 2.1 La pression idéale est obtenue quand le liner est légèrement marqué par la découpe
  - 2.2 Si la pression n'est pas assez forte, le film et l'adhésif ne seront pas complètement découpés
  - 2.3 Si la pression est trop forte, le liner est découpé et la lame traîne (ce qui accélère l'usure de celle-ci). Cela provoque une découpe du film en dents de scie.
3. La température et le degré d'humidité ne sont pas très importants mais il est déconseillé de travailler à très haute ou très basse température, ou avec des variations brutales de température ou d'humidité.
4. Il est recommandé de stocker le film dans le même environnement que le lieu de découpe et d'écheniller le film tout de suite après la découpe. L'adhésif peut en effet commencer à migrer dans le trait de coupe 24 h après la découpe.

Echenillage :

Il est recommandé d'écheniller le film dans les 24 heures après la découpe pour minimiser le risque de migration de l'adhésif.

Papiers de

Ne pas enlever le film de son liner et tenter de le réappliquer sur le liner

pré-masquage ou de pré-espacement

d'origine ou un autre liner. Le liner de ce film joue un rôle important lors de l'application et vous en perdriez les bénéfices.

(voir aussi bulletin 4.3)

	Pré-espacement	Pré-masquage
	SCPS-100 IATecg	SCPM-19 IATecg

## 2. Préparation du substrat

Toute surface est considérée comme contaminée et doit systématiquement être nettoyée avant la pose d'un film adhésif.

Ne pas utiliser de solvant gras tel que l'alcool à brûler.

Informations spécifiques : voir le bulletin 5.1 : *préparation de surfaces*

## 3. Pose

Ce film se pose à sec. Ne pas utiliser de pose à l'eau ou au détergent. Se référer au bulletin d'instruction 5.5 pour plus de détails sur la pose à sec.

Se référer aux bulletins d'instructions listés en fin de bulletin pour plus de précisions.

## 4. Stockage

- Avant utilisation : le film peut être stocké jusqu'à 2 ans après la date de livraison du produit par 3M.

- Après transformation : le film doit être utilisé dans l'année qui suit la transformation, sans excéder un total de deux ans.

- Les films doivent être stockés dans un local propre, exempt d'humidité excessive, à l'abri du soleil et à une température maximale de 38°C.

Voir le bulletin 6.5 : *conditions de stockage*

## 5. Entretien

Après l'application, toujours attendre une semaine avant de nettoyer le marquage.

Utiliser le même type de produit de nettoyage que celui destiné aux surfaces peintes de haute qualité. Le produit doit être liquide, non abrasif, sans solvant trop agressif et doit avoir un pH compris entre 3 et 11 (ni trop acide, ni trop alcalin).

## 5. Enlèvement

Ces films ont un adhésif **permanent**.

L'enlèvement de ce film peut endommager des surfaces peintes.

La facilité d'enlèvement d'un film dépend de nombreux facteurs comme :

- La nature et les conditions du support (horizontal, endommagé...)
- L'âge du graphisme et les conditions climatiques
- L'angle d'enlèvement, qui doit être inférieur à 90°.

## 6. Fin de vie

Ces films en fin de vie sont considérés comme des D.I.B. (Déchet Industriel Banal)

## Garantie

3M s'engage à livrer un produit de qualité, conforme aux spécifications techniques requises et à la législation en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

La garantie 3M d'une durée de 1 an est limitée exclusivement au remplacement du produit défectueux provenant d'un vice de fabrication ou d'un défaut de matière, à l'exclusion de toute pénalité et/ou indemnités pour préjudice direct ou indirect, matériel ou immatériel, consécutif ou non.

## Santé et sécurité

Lors de la manipulation de produits chimiques, lire les étiquettes des contenants et les fiches signalétiques pour la santé, la sécurité et les

informations environnementales.

Se référer aux Bulletins Produits, Bulletins d'Instructions et Fiches de Données de Sécurité des produits chimiques 3M préconisés dans ce bulletin.

Vous pouvez obtenir les Fiches de Données de Sécurité sur Internet : [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr). En cas d'urgence, contacter le Service de Toxicologie de 3M France au **01.30.31.76.41**

## Autres bulletins 3M utiles

Nom du bulletin	Sujet
F1.1	Définitions des termes utilisés dans les bulletins
4.3	Films de pré-masquage et de pré-espacement
5.1	Préparation de surface
5.5	Application méthode sèche
6.5	Stockage, entretien et enlèvement

## Note importante

Les informations contenues dans les bulletins produits et bulletins d'instructions sont sujettes à changement. L'acheteur reconnaît être en possession des bulletins les plus récents et de l'ensemble des précautions d'emploi relatives aux produits vendus.

3M ne saurait être responsable des conditions de préconisation et de mise en œuvre des produits qui, sauf demande expresse, ne lui incombent pas.

3M France recommande en conséquence à l'acheteur, avant de mettre un produit en œuvre, de s'assurer qu'il convient exactement à l'emploi envisagé, en procédant, au besoin, à des essais préliminaires. Les conditions de garantie de nos produits sont régies par nos Conditions Générales de Vente et la législation en vigueur.

## Mise à jour du bulletin

Les raisons du changement de version sont :

- Mise en format sur une colonne, plus facile à lire en format informatique.
- Mise en place d'une nouvelle charte graphique sur les bulletins 3M communication graphique.

## Assistance technique

Pour toute information spécifique sur les produits du Département Communication Graphique,

- connectez-vous au site : [www.3msolutionsgraphiques.fr](http://www.3msolutionsgraphiques.fr)
- ou contacter le Service technique au 01.30.40.26.76
- ou adressez un courriel à : [bpanetta1@mmm.com](mailto:bpanetta1@mmm.com)
- ou écrire à : 3M France  
Centre Technique Clients  
Av Boulé - BP 28  
95250 Beauchamp